



SISE Newsletter Aviation Security

OFAC SISE-2014-03

15 jul 2014

SISE est l'abréviation désignant la section Mesures de sûreté de l'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC).
<http://www.bazl.admin.ch/org/organisation/index.html?lang=fr>

Exigences légales :

Selon le règlement (UE) n° 1116/2013, le nom et la signature de la personne qui a délivré le statut en matière de sûreté ainsi que la date et l'heure de la délivrance ne doivent plus être obligatoirement mentionnés sur la lettre de transport aérien (AWB) concernant des expéditions auxquelles le statut SPX a été attribué. Aux fins de la traçabilité, ces informations doivent toutefois être conservées distinctement et fournies sur demande à l'autorité de surveillance dans le cadre des inspections.

Par contre, le code SPX, SCO ou SHR et la méthode de sécurisation du fret doivent toujours être inscrits sur l'AWB.

Formation et cours :

Les informations concernant le cours de base et le cours de remise à niveau pour les responsables de la sûreté des agents habilités figurent sur le site Internet de 2assistU.

Nouveaux documents :

Des incertitudes subsistent encore concernant l'envoi du NASP sous forme de CD-ROM. Le CD est envoyé aux responsables de la sûreté de chaque site exploité par un agent habilité. En cas de départ du responsable de la sûreté, le NASP doit être retourné à l'OFAC en indiquant les coordonnées du nouveau titulaire de la fonction afin qu'un nouvel exemplaire du NASP soit envoyé. Le suppléant du responsable de la sûreté ne reçoit pas personnellement le NASP. Les responsables de la sûreté des chargeurs connus ne possèdent actuellement pas le NASP. Les informations pertinentes sont communiquées par les organes de contrôle indépendants.

Retour d'expérience :

Les inspecteurs de l'OFAC compétents reçoivent un rapport mensuel sur la fréquence avec laquelle les agents habilités consultent la base de données de l'UE aux fins du contrôle du statut des chargeurs connus. Il est exigé que la base soit consultée régulièrement (tous les jours) même pour les clients de longue date.

Divers :

Néant

Contact :

holger.caspari@bazl.admin.ch /

jonathan.zimmerli@bazl.admin.ch

Office fédéral de l'aviation civile
Adresse postale : **CH-3003 Berne**
Siège : Mühlestrasse 2, 3063 Ittigen
Tél. +41 58 465 80 39/40, fax +41 58 465 80 32
www.bazl.admin.ch
certifié ISO 9001